



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE KAMOURASKA  
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE**

## **AVIS PUBLIC**

La Municipalité de Rivière-Ouelle requiert des soumissions pour :

**Travaux de pulvérisation, de mise en forme et d'asphaltage sur la route du Coteau-de-Pins et sur le chemin de la Cinquième-Grève Ouest pour une distance approximative de 590 m**

**Objet du contrat** : La Municipalité projette d'effectuer des travaux de pulvérisation, de mise en forme et d'asphaltage sur :

- la route du Coteau-de-Pins à partir de l'intersection du chemin de la Petite-Anse au numéro civique 102, soit environ 200 m ;
- le chemin de la Cinquième-Grève Ouest, entre les numéros civiques 110 et 130, soit environ 390 m.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux avant le **11 septembre 2026** à moins d'une entente préalable avec la Municipalité. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil. La Municipalité se réserve le droit de retrancher des parties au contrat.

**Date d'ouverture des soumissions : Mardi le 16 juin 2026 à 10 h 15.**

**Octroi du contrat : Mardi le 7 juillet 2026 à 20 h 00.**

**Lieu du dépôt des soumissions** : Municipalité de Rivière-Ouelle 133, route 132, Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0

Les soumissions peuvent être acheminées par la poste ou déposées à la mairie sous pli cacheté à l'attention de madame Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Rivière-Ouelle, au plus tard le **mardi 16 juin à 10 h 00** portant la mention : « Travaux de pulvérisation, de mise en forme et d'asphaltage sur la route du Coteau-de-Pins et sur le chemin de la Cinquième-Grève Ouest pour une distance approximative de 590 mètres ».

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site SEAO (**Avis # AO-2026-01**).

Un cautionnement de soumission de 10% valide pour 60 jours ainsi qu'une lettre d'intention pour un cautionnement d'exécution de 10% valide jusqu'à la fin des travaux doit accompagner la soumission.

Tous les cautionnements peuvent être remplacés par un chèque visé du même montant.

**DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE**, le 27 mai 2026.

Pascale Pelletier Ouellet  
Directrice générale, greffière-trésorière